

CONGRES DE DEVELOPPEMENT LOCAL DE LA MONGALA

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION.

La province de la Mongala, située en République Démocratique du Congo, a une superficie de 58 141 km² et une population estimée à 3 338 704 habitants, avec une densité de 57 habitants par km². La province est majoritairement agricole et forestière, avec 91 % de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté.

Pour votre information, le nom Mongala est, à l'origine, un nom commun qui signifie rivière, mais qui est devenu un nom propre à la province. Henry Morton Stanley avait vu la rivière Mongala le 18 février 1877. Dans un tableau annexé à son livre à travers le continent mystérieux, il évoquait la contrée *Maningala* et la rivière *Bangala* qui déversait dans le «Livingstone» (le fleuve Congo) sur la rive droite.

Depuis le début de l'époque coloniale, la province de la Mongala faisait partie du district du Congo-Ubangi. En 1955, lorsque le district du Congo-Ubangi fut divisé en deux parties, il y a eu création de deux districts; dont le district d'Ubangi et de la Mongala^[2].

En application de la décentralisation instaurée par la Constitution du 18 février 2006, créa vingt-cinq provinces plus Kinshasa dotées de la personnalité juridique et jouissant de la libre administration ainsi que de l'autonomie de gestion de leurs ressources économiques, humaines, financières et techniques; la Mongala est détachée de l'ancienne province de l'Équateur. Le district de la Mongala est effectivement érigé en tant que nouvelle province à partir de juillet 2015^[3].

La jeune province de la Mongala est confrontée par plusieurs difficultés dès sa naissance sur le plan économique et sociale. De juillet 2015 à ce jour, le développement local (les 3.900 villages, 113 groupements , 13 secteurs et 3 territoires) qui est à la base de développement des zones rurales dans plusieurs pays de l'Afrique Centrale et Australe est resté un mythe dans la province de la Mongala ou tous les indices de développement rural sont en rouge.

Alors que la foret, les cours d'eau et les zones humides sont des ressources sûr que la province de la Mongala devrait s'appuyer pour son développement durable, la province de la Mongala a laissé malheureusement au cours de vingt dernières années ses forêts, cours d'eau et zones humides pillent par des Chinois, des Arabes, des Ouest Africains , des nationaux sans compte sur la pression énorme exerce par la population sur la nature et qui a eu raison de cette dernière avec des conséquences extrêmement graves pour la biodiversité et la même population..

Prenons l'exemple de Vietnam qui est sortie d'une guerre atroce en 1975 et qui a mis en place la politique de préservation et de restauration de ses forêts, les cours d'eau et des zones humides avec leurs écosystèmes , cette ressource biologique reconstruit et entretenu, fournie au Vietnam aujourd'hui au Vietnam, 1.519.000.000 de Dollars par l'an que 10 millions des touristes nationaux et étrangers apportent chaque année, 2 millions des emplois verts et qui est distribué à la population rurale propriétaire logique des forets, des cours d'eau et des zones humides, par la construction des belles routes rurales, modernisations des habitations rurales, l'électricité pour tous , l'eau potable pour tous, les dispensaires pour tous et 98% des enfants sont à l'école.

L'agriculture familiale, l'élevage, la pisciculture , l'aquaculture, l'arboriculture et les micro exploitation agricole familiale ont repris leurs places dans une économie rurale dynamique, avec des circuits de commercialisation dynamique , les Agences des microfinances et une Autorité de l'Etat omniprésente pour régulariser la vie dans les Communauté rurale.

Les femmes, les enfants, la jeunesse et les anciens (les vieux), chacun à sa place dans cette Communauté rurale dynamique tourne vers le développement.

Le Congrès de Développement Local de la Mongala (CDLM) qui regroupera les 100 Administrateurs des territoires, les Chefs des secteurs, des groupements, les responsables de développement rural, de l'environnement , de l'agriculture , de la pêche et de l'élevage de la province, des territoires et des secteurs de la province de la Mongala, les ONG et les ASBL de développement rural et de la protection de l'environnement aura l'avantage de mettre en place les causes profondes de sous-développement de nos villages, groupements, secteurs et territoires et comment sortir de ce sous-développement en comptant sur nous même, comme il est le cas aujourd'hui en Afrique Centrale.

Le Congrès aura comme thème principal « *Quel Développement Local des Zones Rurales de la Mongala à l'horizon 2035*».

Le 2^{ème} Congrès sera organisé en 2028 et le 3^{ème} en 2030.

2. Qui Organise ce Congrès de Développement Local de la Mongala.

Le 1^{er} Congrès de Développement local de la Province de la Mongala est organisé conjointement entre le Département de Développement Rural Durable de l'Institut du Travail de l'Afrique Centrale (ITAC/DERU) et le Gouvernement Provincial de la Mongala dans le cadre de partenariat stratégique entre le pouvoir public et les OING encourage par le Président de la République Démocratique du Congo, qui soutien sans réserve le développement durable de la RDC et de l'Afrique Centrale.

Pour votre gouverne, l'Institut du Travail de l'Afrique Centrale (ITAC) en sigle est une Organisation Internationale Non Gouvernementale (OING) créée par les syndicats de 11 pays de l'Afrique Centrale à Malabo, Guinée Equatoriale, le 28 avril 2005. Spécialisé dans les secteurs du Travail, de Développement et de l'Environnement.

L'ITAC est membre de la Société Civile de l'ONU, OIF, CEEAC, SADC, UA et CEMAC, avec statut consultatif général. Nous sommes une OING à l'utilité publique Sous Régionale (Afrique Centrale) nous octroie par la CEEAC. L'ITAC est membre de plusieurs Organisations Internationales et Régionales. Nous avons le statut de « Partenaire Stratégique » des Ministères du Travail, de la Fonction publique, de Développement Rural, du Genre, de l'Environnement et de développement Durable de la RDC.

Nous organisons 386 syndicats, ONG et ASBL de 11 pays de l'Afrique Centrale.

L'ITAC/DERU a déjà organisé les Congrès de Développement Local dans les provinces de Grand Bandundu, Grand Kassaï, Kongo Central, Congo/Brazzaville, Angola et Burundi.

3. La Répartition des Responsabilités entre le Gouvernement Provincial de la Mingala et l'ITAC

Le Congrès de Développement Local partout dans le monde a toujours été organisé par les Gouvernements en partenariat avec les OING/ONG et le 1^{er} congrès de développement local de la Mongala n'échappe pas à cette exception.

a. Le Gouvernement Provincial de la Mongala.

Le Gouvernement provincial s'occupera :

- De lancer les invitations pour 100 Leaders de Développement à la Base ;
- De louer la salle qui doit recevoir 100 participants qui viendront de trois territoires en raison de 30 participants par territoire ;
- Prendra en charge les frais de restauration pendant la Congrès de 100 personnes en raison de 5 Dollars Us par participant, soit 15 Dollars pour trois jours ;
- Transport de 20 Dollars Us pour chaque participant ;
- Achat des matériels didactiques (Cahier, Bic et Autres)
- Hébergement et restauration de trois Experts venants de Kinshasa pendant sept jours y compris leurs sécurités

b. ITAC

Institut du Travail de l'Afrique Centrale prendra en charge :

- Billets d'avion Aller /Retour de trois Experts, facilitateurs du Congrès
- Des syllabus qui seront distribués aux 100 participants
- Bonus de 100 Dollars Us par Professeur que nous devons verser aux deux intervenants de Lisala, soit 200 Dollars

PERSONNES RESSOURCES

Le Congrès de Développement Local de la Mongala 2026 est organisé en faveur des Leaders de Développement à la base des trois territoires 13 secteurs et 113 groupements de la province de la Mongala, il s'agit :

1. Les Administrateurs des Territoires ;
2. Les chefs des collectivités ;
3. Les chefs des groupements (les groupements des plus de 10 villages)
4. Les représentants des ONG et des ASBL de développement rural ;
5. Les représentants des Associations des femmes et de la jeunesse
6. Les représentants des églises traditionnelles (Catholique, protestant, Musulman et Armée du Salut
7. Les représentants des Autorités coutumières.

Total : 100 participants dont 30% des femmes

OBJETIFS DU CONGRES 2026

- a. Regrouper $\frac{1}{4}$ des Leaders locaux de développement local de 13 secteurs et 113 groupements pour jeter la base d'un développement local durable tourné vers l'avenir ;
- b. Prendre en charge le développement de vos villages et communautés en comptant que sur vos propres efforts ;
- c. Développer l'agriculture paysanne pour obtenir l'autosuffisance alimentaire
- d. Créer toutes les conditions pour installer les CVD dans chaque Groupement
- e. Préserver et restaurer les cours d'eau les forêts et les zones humides et leurs biodiversités
- f. Créer toutes les conditions pour le développement de chaque village
- g. Respect des droits humains, les droits des femmes et des enfants

NOMBRE DES PARTICIPANTS

Nombre minimum pour maintenir une session : 50 inscrits

Nombre maximum de participants par session : 100 inscrits

Le formulaire d'inscription est repris en annexe

Date limite d'inscription : Quatre mois avant la date d'ouverture du Congrès le 27 janvier 2026
(Aout 2023 à janvier 2026)
De 09H00 à 17H00 avec pause repas de 13H30 à 14H30

PROGRAMME

1ère PARTIE : LES NORMES ET LES STRATEGIES DE DEVELOPPEMENT LOCAL

1. Histoire de développement Local dans le monde et en RDC
2. Les normes nationales et internationales de développement local
3. Les droits humains dans les zones rurales
4. Les droits de la femme et des enfants dans les zones rurales
5. Organisation et fonctionnement des CVD

2ème PARTIE : L'ENVIRONNEMENT ET L'AGRICULTURE

1. Agriculture paysanne et familiale, clef de développement rural
2. Comment développer les coopératives dans la province de la Mongala
3. Quel élevage, pisciculture et aquaculture pour
4. La gestion des eaux, des terres humides et de la pêche durable
5. La gestion des forêts et des écosystèmes

ITAC, LA GOUVERNANCE

- Gestion et organisation des villages ;
- Gestion des conflits communautaires
- Habitant rural
- Gestion des ressources énergétiques Rurales

Accessibilité :

Les personnes qui rencontreraient des difficultés pour cause de situation de handicap, même léger, même provisoire, sont priées de bien vouloir nous consulter au moment de leur inscription, afin de nous permettre d'évaluer ensemble un dispositif d'adaptation de notre formation lors de sessions en présentiel. Merci de nous avertir pour que nous puissions la réserver.

Moyens techniques :

Présentiel = ordinateur, Paper board, vidéoprojecteur

Moyens pédagogiques :

Exposés, échanges, vidéos, quizz, documentation d'appui

Ce Congrès de Développement Local Mongala 2025 se déroule en présentiel à la salle des Conférences de la procure Catholique de Lisala du 27 au 29 janvier 2025

Cette formule est la plus efficace pour faciliter les échanges d'expérience entre participants ainsi que les échanges avec les Leaders locaux qui viendront apporter, dans des rencontres à caractère privé, leur regard sur le Développement Local de leurs zones rurales respectives.

Modalités d'évaluation :

Exercices pratiques et mises en situation réelle

Indicateurs de résultats :
Questionnaire de satisfaction (évaluation)

CONTACTEZ NOUS

Institut du Travail d'Afrique Centrale (ITAC).
Département de Gouvernance
Crois. Des avenues Commerce/Plateau,
Galerie du Grand Marché, local 23/A
B.P. 2901 KINSHASA GOMBE, RDC
Tél: 00243821776118-903635328 WSP 00243895700569
E-mail: itac.orgsr@gmail.com Site Web : www.itac-ilca.org

Fait à Kinshasa le 01 Aout 2024

Chef du Département de l'ITAC/DERU

Aron KABEYA MENGEL